

# Rapport sur la démarche de développement durable



**2007 - 2013**

# Le plan cadre 2011 / 2014



	Enjeux	Objectifs de résultats	Objectifs de suivi	Échéances
Responsabilité de gouvernance	Enjeu 1 : Inscrire le développement durable dans la stratégie globale de l'organisme	Porter à 100% le nombre d'organismes (y compris les établissements publics, l'Ucanss) ayant nommé un chef de projet développement durable (identifié par sa caisse nationale, positionné auprès de la Direction et visible sur l'organigramme de son organisme, dont la responsabilité peut se coupler avec d'autres fonctions).	% d'organismes ayant désigné un groupe de travail développement durable inter services pour suivre et coordonner la démarche	Fin 2011
			Nombre de réunions d'information des conseils, conseils d'administration, instances représentatives du personnel, managers..., consacrées à ce sujet	Fin 2011
			% de dirigeants et managers ayant des objectifs annuels de développement durable	Fin 2011
	Enjeu 2 : Evaluer la maturité des organismes dans la démarche de développement durable	Porter à 100% le nombre d'organismes ayant élaboré et mis en oeuvre un plan local de développement durable en cohérence avec son contrat de gestion		2013
	Enjeu 3 : Rendre compte annuellement des conséquences sociales, environnementales et économiques de son activité	Porter à 100% le nombre d'organismes (y compris établissements publics, Ucanss) réalisant un rapport développement durable annuel spécifique enrichi d'un rapport coûts/avantages de la mise en oeuvre du plan		Fin 2012
			Porter à 100% le nombre d'organismes locaux ayant alimenté pour la fin du mois de mars, l'outil de reporting proposé par sa caisse nationale	2013
			Faire paraître le rapport de développement durable interbranches de l'année n -1 en mai de l'année n	2014

# Responsabilité environnementale

Enjeu 1 : Réduire l'impact des bâtiments et des activités sur l'environnement (base 2009)	<p>D'ici 2014, réduire de 16% (9% d'ici 2012) les émissions de gaz à effet de serre produites par les bâtiments et les activités de l'ensemble des organismes de Sécurité sociale.</p> <p>Energie : D'ici 2014, réduire au minimum de 12% (6% en 2012) les consommations d'énergie de l'ensemble des organismes de Sécurité sociale (en portant particulièrement l'attention sur l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la bureautique). Transports : D'ici 2014, réduire de 12% (6% en 2012) les émissions de gaz à effet de serre engendrés par les déplacements professionnels (Cet objectif nécessite de suivre le nombre de kilomètres parcourus en voiture, avion et train. Ce nombre de kilomètres est ensuite multiplié par les facteurs moyens nationaux fixés par l'Ademe et qui seront indiqués dans l'outil de reporting) Déchets : D'ici 2014, porter à 100% (80% fin 2012) le nombre d'organismes ayant mis en place un plan de traitement des déchets qui identifie les déchets jetés ainsi que les filières de traitement possible. D'ici 2014, recycler - traitement et/ou valorisation - 90% (75% à 2012) de la quantité de déchets de papier et de cartons.</p> <p>Eau : D'ici 2014 réduire de 8% (4% fin 2012) la consommation d'eau de l'Institution Papier : D'ici 2014, réduire de 14% (7% fin 2012) le papier bureautique, éditique et papier de communication acheté pour les impressions réalisées en interne à l'organisme</p>	<p>Energie : % des bâtiments en pleine propriété ayant réalisé des travaux leur permettant de reclasser leur bâtiment dans une classe supérieure (étiquette énergie)</p>	2012 et 2014
		<p>Energie : Suivi de l'indice de performance énergétique moyen soit consommation en énergie primaire dans l'année (KWH énergie primaire par an) par rapport à la surface en m2 (Surface hors oeuvre nette) ou en KWH énergie primaire par an en valeur absolue</p>	2012 et 2014
			2012 et 2014
Enjeu 2 : Favoriser la mobilité durable	<p>D'ici 2014, porter à 80% (80% fin 2012) le nombre de véhicules propres (- de 130g de CO2/km et moins) sur l'ensemble de la flotte automobile en propriété ou en location</p>	% de sites équipés en visioconférence.	2012 et 2014
	<p>D'ici 2014, porter à 100% (98% fin 2012) le nombre de véhicules propres (selon les normes en vigueur) acquis ou loués dans l'année</p>	% d'organismes ayant mis en place un Plan de déplacement d'entreprise	2012 et 2014
	<p>Par rapport à 2009, stabiliser le nombre de véhicules (achetés ou loués) constituant la flotte. Cet objectif sera ajusté en fonction des conclusions attendues fin 2010 de l'étude des flottes automobiles au sein de l'Institution menée par l'Observatoire des achats ainsi que des évolutions en cours des modes de gestion des flottes au sein de chaque branche</p>	% d'agents formés à l'éco conduite par rapport au nombre d'agents utilisant un véhicule dans l'exercice de leur fonction	
Enjeu 3 : Développer l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées	<p>D'ici 2014, porter à 75% (50% fin 2012) le nombre de bâtiments mis en conformité avec la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées, prioritairement les espaces dédiés à l'accueil.</p>		2012 et 2014



Responsabilité sociale interne

Enjeu 1 : Promouvoir le principe de la diversité à l'embauche	Porter à 100% le nombre d'organismes ayant mis en oeuvre une des méthodes et/ou un des outils (cités ci-contre) favorisant la diversité à l'embauche	% d'organismes ayant recours à la Méthode de recrutement par simulation	2014
		% d'organismes ayant recours à des partenariats avec les opérateurs locaux de l'emploi (Maison de l'emploi, Pôle emploi, Cap emploi, association spécialisée, etc.)	2014
		% d'organismes ayant procédé à un diagnostic de leur processus de recrutement	2014
	D'ici 2014, réduire de 20% (par rapport à 2009) la contribution Agefiph/FIPHFP de la Sécurité sociale	% d'organismes respectant les obligations légales d'embauche de travailleurs handicapés	2014
		Nombre de marchés passés avec des Esat (Etablissement et service d'aide par le travail) ou des entreprises adaptées	2014
Enjeu 2 : Promouvoir l'égalité des chances et l'égalité de traitement tout au long de la vie professionnelle		Egalité hommes femmes : % de femmes par niveau de responsabilité.	
		Rémunération : % de salariés à temps partiel bénéficiant d'une promotion	
		Rémunération : % de salariés de 45 ans et plus bénéficiant d'une promotion	
		Rémunération : Comparaison des niveaux de rémunération entre hommes et femmes à niveau de qualification équivalent	
		Recrutement : Suivi du % de recrutement des 45 – 49 ans, des 50 – 54 ans et des 55 ans et plus par branche	
		Accès à la formation : Nombre de jours moyen de formation suivis par les travailleurs handicapés	
		Accès à la formation : Nombre de jours moyen de formation suivis par les salariés en seconde partie de carrière (45 ans et plus)	
Enjeu 3 : Faire de la formation un levier de promotion de la responsabilité sociale	Former 80% des DRH ou RRH aux questions de diversité, égalité des chances et égalité de traitement	% des managers (y compris agents de direction) ayant suivi une formation dispensée par le Réseau institutionnel de formation ou équivalent sur nombre total de managers	2014
		% des agents en contact avec le public ayant suivi une formation dispensée par le Réseau institutionnel de formation ou équivalent sur nombre d'agents en contact avec le public	2014
Enjeu 4 : Assurer le bien être au travail de tous les salariés		Travail sur écran et Troubles musculo-squelettique : % des personnels ayant suivi une action de sensibilisation sur ces risques professionnels	
		Risques routiers : % des personnels itinérants ayant suivi un stage	
		Risques psycho sociaux (RPS) : % d'organismes ayant intégré les RPS dans leur document unique et ayant mis en place un plan d'actions	
Enjeu 5 : Anticiper et accompagner les changements et les évolutions		Evolution des réseaux : % des personnels concernés ayant bénéficié d'un entretien d'information et d'orientation	
		Reprise d'activité après une longue absence (à partir de 5 mois) : % d'organismes ayant mis en place un dispositif formalisé de retour après une longue absence	
		Ecoute des personnels : % d'organismes ayant mis en place un dispositif régulier permettant l'échange et l'expression des salariés (ex : baromètre social institutionnel, enquêtes, Intranet, réunions...)	

Responsabilité économique	Enjeu 1 : Faire de la commande publique, un levier important de la responsabilité sociétale de la Sécurité sociale	Atteindre 50% (25% fin 2012) des marchés avec des clauses sociales ou environnementales		2012 et 2014
	Enjeu 2 : Participer par l'achat à réduire l'impact environnemental de nos activités	D'ici 2014, porter à 100% (70% fin 2012) l'achat de papier éco responsable que ce soit en bureautique, en éditique (fournisseur interne ou externe) et en papier de communication (imprimeur interne ou externe)		2012 et 2014
		D'ici 2014, porter à 100% (80% fin 2012) les marchés de solutions d'impression (copieur, imprimantes, consommables informatiques) intégrant l'utilisation de consommables remanufacturés		2012 et 2014
		D'ici 2014, porter à 80% (80% fin 2012) le nombre de marchés de travaux comprenant au moins une clause environnementale		2012 et 2014
Enjeu 3 : Participer par l'achat à l'insertion des publics éloignés de l'emploi et des personnes en situation de handicap	Porter à 10% le nombre de marchés, comportant au moins 50% de main d'oeuvre, intégrant une clause sociale	Nombre d'unités bénéficiaires (Agefiph, FIPHP) acquises par l'intermédiaire de marchés réservés		2014
		Nombre d'heures de travail exécutées dans le cadre de clauses sociales (hors handicap)		2014
Implication dans la vie locale	Enjeu 1 : Dialoguer avec les acteurs locaux	Promouvoir un dialogue visant à l'enrichissement des deux parties	Avec les associations ou entreprises implantées sur le territoire : Afin d'oeuvrer dans le sens de : l'insertion sociale et professionnelle, l'équilibre vie privée vie professionnelle, le recyclage des déchets, les économies d'énergie, la progression du domaine (participation à des clubs locaux ou régionaux) etc.	
			Avec les usagers : Par la prise en compte des besoins et attentes des communautés installées sur le territoire et notamment par la constitution d'un comité d'usagers Pour participer à l'éducation au développement durable des usagers et notamment par le biais de plaquettes ou d'exposition et par exemple sur la santé et la sécurité ou sur tout autre sujet. Par l'ouverture de l'espace de l'organisme aux riverains et notamment aux jeunes (mise à disposition de zones d'exposition par exemple). Par la promotion des actions visant à limiter les déplacements et les trajets des usagers	
	Enjeu 2 : Participer aux projets économiques et sociétaux locaux	S'inscrire dans la dynamique locale	Avec la ou les collectivité(s) territoriale(s) : Au travers de L'inscription dans l'agenda 21 de la collectivité, L'inscription dans le schéma local de recyclage des déchets, L'inscription dans le schéma local d'accessibilité	
Avec la société de transport urbain : Au travers de: La réalisation d'un plan de déplacement d'entreprise, Le déplacement d'un arrêt de bus, L'installation d'une station de vélo en libre service, La négociation sur la fréquence des bus				
Avec les partenaires réguliers de l'organisme : Dans le cadre de la contractualisation donnant lieu à une subvention, inciter les partenaires réguliers de l'organisme à intégrer des critères de développement durable dans leurs projets				

Implication dans la vie locale	Enjeu 3 : Favoriser l'engagement des personnels dans des actions citoyennes	Répondre aux attentes des salariés de plus en plus attachés aux valeurs véhiculées par le développement durable	l'insertion des jeunes notamment dans les zones rurales et les quartiers sensibles, la lutte contre l'exclusion, l'insertion des personnes handicapées, la protection de l'enfance, le développement ou la préservation de l'environnement, sont autant de sujet sur lesquels les organismes peuvent engager leurs personnels à s'investir sur le territoire ou à l'étranger (notamment par le biais de congés solidaires).	
Communication	Enjeu 1 : Inscrire le développement durable dans la culture de l'organisme	Relayer le plan cadre au travers du kit de communication proposé Mettre en place un plan de communication du plan local de développement durable Se faire l'écho des objectifs de sensibilisation fixés en responsabilité sociale et environnementale sur la sensibilisation des personnels aux questions de diversité, de Troubles musculo squelettiques et de Risques psycho sociaux et aux question d'éco responsabilité		
	Enjeu 2 : Créer et maintenir une dynamique autour du développement durable	Créer des événements réguliers et/ou se faire écho des événements nationaux Afficher les résultats de l'organisme (notamment au travers du rapport développement durable annuel) Partager les actions mises en oeuvre Organiser un échange régulier avec les parties prenantes de l'organisme		
	Enjeu 3 : Réaffirmer une image d'entreprise responsable	Informier régulièrement la presse locale sur les résultats de l'organisme et les actions mises en oeuvre Présenter les actions mises en oeuvre par l'organisme dans les supports médias à destination des publics et des partenaires Participer à des clubs régionaux d'échanges Etablir des partenariats avec les établissements d'enseignement (information sur les métiers, accueil de stagiaires, accueil de jeunes publics)		